

## Essai d'une description conversationnelle de « Oh » en moyen français

**Pierre VERMANDER**

*Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle*

pierre.vermander@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-2422-432X>

### Resumen

Este artículo tiene por objeto proponer, para la interjección “Oh”, un modelo de análisis que rechaza ciertos presupuestos relacionados con esta clase (emocionalidad, non-intencionalidad, etc.). Utilizando, en un gran corpus de textos del francés medio, los métodos del análisis conversacional tal como se han aplicado para considerar la interjección (principalmente en inglés), es posible construir un estudio fundado sobre parámetros objetivos que abarquen todas las ocurrencias. Vemos entonces que los usos de “Oh” se distribuyen entre usos autónomos y en repuesta a un enunciado anterior, y que esta interjección puede ser emitida para indicar el estado del hablante en relación con su situación epistémica.

**Palabras clave:** lingüística diacrónica; interjección; análisis de conversación; pragmática; negociación epistémica.

### Résumé

Le but de cet article consiste à proposer, pour l'interjection « Oh », un modèle d'analyse refusant certains présupposés attachés à cette classe (émotivité, non-intentionnalité, etc.). En utilisant, sur un large corpus de textes du moyen français, les méthodes de l'analyse conversationnelle telles qu'elles ont pu être appliquées pour envisager l'interjection (principalement en anglais), il est possible de construire une étude fondée sur des paramètres objectifs qui engloberaient l'ensemble des occurrences. On peut alors s'apercevoir que les emplois de « Oh » se répartissent entre utilisations autonomes et en réponse à un énoncé précédent, et que cette interjection peut être énoncée pour indiquer l'état du locuteur par rapport à la situation épistémique en cours.

**Mots-clés :** linguistique diachronique ; interjection ; analyse de conversation ; pragmatique ; négociation épistémique

---

\* Artículo recibido el 31/05/2022, aceptado el 22/09/2022.

**Abstract**

This article aims to propose an analysis' model for the interjection "Oh" which would refute some of the presuppositions carried by this category (emotivity, non-intentionality, etc.) By using (mostly English) contemporary conversational's analysis' methods on a large Middle French corpus, we build a model based on objective parameters which will encompass all occurrences. It will thus appear that the uses of "Oh" hinges around the autonomous/responsive variable, and that this interjection can be uttered to state the epistemic position of the speaker at a given time.

**Keywords:** diachronic linguistics; interjection; conversational analysis; pragmatics, epistemic negotiation

Et son modeste embarras m'apprit assez que *son cœur avait palpité d'amour et non de crainte*. Ma tante cependant s'y trompa comme vous et se mit à dire : « L'enfant a eu peur » ; mais la charmante candeur de l'*enfant* ne lui permit pas le mensonge, et elle répondit naïvement : « Oh non, mais ... »

Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*

**1. Introduction****1.1. Jean Reno et le Moyen Âge**

Il est une scène des *Visiteurs* devant laquelle tout diachronicien se trouve démuné. Dans ce film où la voix médiévale semble servir l'unique besoin du comique, un petit mot de Godefroy le Hardi détonne. Lorsque le mari de Béatrice Goulard de Montmirail, sa « descendance », tente en vain d'engager la conversation (« Vous êtes boxeur, cascadeur ? ») puis, de guerre lasse, finit par demander s'il l'importune, la réponse seigneuriale tombe net :

-Je vous ennue ?

-Oui, certes.

-Charmant.

La co-occurrence de ces deux termes ne perturberait en aucun cas un homme du moyen français ; elle gêne la compréhension d'un locuteur du français contemporain, qui la mettra cependant sur le compte d'une exubérance liée à son horizon d'attente – « ils ne parlent pas comme nous ». Mais le plus sceptique demeure le diachronicien. Car pourquoi, dans une œuvre destinée à un public non-spécialiste, avoir choisi d'employer un lexème dont le sens et le fonctionnement ont été l'objet d'une modification telle que l'on ne peut aujourd'hui les faire équivaloir ? Le *certes* de notre état de langue, étudié par Ducrot (1984), Charolles (1986) ou Adam (1990), ne peut posséder la puissance conclusive de son équivalent médiéval et, de fait, ne peut se trouver en renforcement d'une assertion comme c'est majoritairement le cas en moyen français :

Dans *certes p*, la fonction principale de *certes*, c'est le renforcement de l'assertion *p*. Au moyen de *certes*, le locuteur affirme explicitement et de façon assurée qu'il croit à la vérité de *p*. *Certes* n'est pas polyphonique en ancien français, il ne marque pas la confirmation, et ne fait pas allusion au discours antérieur, que celui-ci appartienne à l'allocutaire ou au locuteur même. *Certes p* est entièrement indépendant du discours antérieur et n'a aucune valeur de reformulation (Rodríguez-Somolinos, 1995 : 57).

En opposition à l'interrogative précédente, orientée d'ordinaire vers une négation, le *certes* de Godefroy ne possède aucune valeur polyphonique, ne résonne pas avec la question ; il renforce simplement l'adverbe initial, comme il le faisait au temps de ce personnage. Alors que ces médiévaux-là, à l'exception de quelques tournures lexicales ou de modifications phonétiques outrées, parlaient notre langue, force est de constater que, l'espace d'une réplique, se fait entendre une « véritable » voix du Moyen Âge. En somme, si les scénaristes ont ici visé juste, ils ont peut-être même vu *trop* juste en octroyant à un anachronique seigneur une tournure de phrase désormais controuvé mais tout à fait acceptable d'un point de vue diachronique.

Le but de cet article consiste à analyser une interjection primaire – « Oh<sup>1</sup> » – à l'aune des études contemporaines qui lui ont été consacrées (même si la plupart d'entre elles rejetaient d'emblée les sources écrites) et d'observer si l'on peut retrouver des attestations relativement équivalentes entre textes du moyen français et occurrences contemporaines. En ce sens, le *certes* en exergue doit être pris comme un garde-fou en ce qu'il dessine un exemple extrême de rapprochement ; bien qu'une interjection (et, plus généralement, un marqueur discursif) soit probablement moins sujette à l'évolution diachronique que d'autres catégories grammaticales, il serait illusoire de vouloir rapprocher nos données textuelles et nos connaissances sur la langue orale. Les textes ne sont pas de simples enregistrements d'une parole mais possèdent en plein un fonctionnement propre. L'intérêt de cette étude ne tient donc en aucun cas à une tentative de « reconstitution », mais plutôt au mouvement qu'elle essaie de tracer entre les analyses contemporaines, les documents médiévaux et les significations révélées en creux par ces trajets.

On utilisera pour cela un corpus *ad hoc*, constitué principalement de textes dramatiques (farces : « Mahuet », « Colin qui loue et dépote Dieu », « Pathelin », etc. ; mystères : *Mystère de saint Martin*, *Passion* de Gréban) et narratifs (*Propos rustiques*, *Nouvelles récréations et joyeux devis*), ainsi que les *Confessions et jugements de criminels au Parlement de Paris*. À cela s'ajouteront les corpus issus des articles de Heritage (1994)

<sup>1</sup> Nous groupons sous ce terme toutes les formes graphiques que l'on peut retrouver dans les textes : <O, Ho, Hau, Oh>.

et Person (2009), tirés quant à eux d'interactions contemporaines ainsi que, pour Person, de textes shakespeariens.

## 1.2. Contre Jimmy Connors

Dans l'analyse « classique » habituelle des interjections telle qu'on peut la retrouver dans les entreprises dictionnaires se trouvent un certain nombre de présupposés à la vie dure que l'on aimerait ici discuter. Nous en voulons pour preuve les trois sous-définitions que propose le *DMF* pour la forme « Ho »<sup>2</sup> :

- HO, interj.
- A. – [interjection, cri pour se défendre contre qqn, pour s'opposer à qqn, pour protester contre qqn]
- B. – [interjection, servant à appeler qqn, à attirer son attention]
- C. – [interjection marquant un étonnement]

Tout en ayant à l'esprit qu'un travail d'une telle ampleur comme celui du *DMF* ne saurait logiquement s'attarder sur une classe aussi fuyante (ce qui, soit dit en passant, indique encore un certain malaise linguistique devant des formes que l'on ne sait ni ne veut ranger), cette entrée prouve tout de même un degré de généralité qui, finalement, dessert la définition. Si tant est que l'on puisse parvenir à définir clairement la signification de « marquer l'étonnement », la résolution du sens des exemples où l'on trouverait « Oh » ne serait pas bien plus avancée. Et si les points A. et B. ne sont pas contestable *per se* (bien que A. verse déjà dans le trop spécifique), C. retombe lui dans le travers d'une généralisation qui n'est bien souvent qu'une reformulation paraphrastique de l'exemple complet. En somme, ces définitions ne nous disent jamais ce que *fait* l'interjection, mais ce que l'on aimerait y trouver.

Ce n'est d'ailleurs pas le seul reproche que l'on pourrait faire à cette définition. En associant de façon presque mécanique interjection et « surprise » ou « étonnement », elle perpétue un présupposé émotif dans l'appréhension de ces formes, présupposé que l'on retrouve dans plusieurs études dont celle de Culpeper & Kytö (2010 : 238 *sq.*) où les usages de « Oh » se voient séparés entre deux classes, la première contenant des réactions relatives à la détresse amoureuse, la mort, la surprise, la frustration ou la colère. Mais exprimer l'ensemble de la gamme émotive, n'est-ce pas aussi dire que l'interjection peut signifier à peu près tout et n'importe quoi ? Ou, pour le dire autrement, que son sens ne se retrouve que dans la paraphrase de la situation où elle se trouve et que cette situation est toujours envisagée au prisme de l'émotion ?

Cette tendance se retrouve aussi dans les descriptions chimériques issues de la théorie du Métalangage Sémantique Naturel (Wierzbicka 1996, 2003) qui, selon nous, ne peuvent qu'échouer devant la tentative de constitution d'un sens des interjections, sinon dans leur épistémologie même. En plus d'embrasser le présupposé émotif

<sup>2</sup> Il est par ailleurs à noter que cette entrée est distincte de celle consacrée à « Oh », interjection devant « marqu[er] la surprise ».

(« Interjections fall into three types : emotive [e.g. *yuk* !], volitive [e.g. *shush* !], and cognitive [e.g. *aha* !], with emotive being by far the most common », Wierzbicka in Kockelman, 2003 : 484), Wierzbicka en vient par conséquent à proposer à l'aide d'invariants sémantiques une description de *yuk* dont la pertinence reste douteuse :

*yuk*  
 I feel something bad now  
 sometimes a person thinks like this about something:  
 «this is very bad  
 I don't want any part of my body to touch this»  
 when this person thinks like this, this person feels something  
 bad  
 I feel something like this now because I think like this now

En plus d'être compassée, pénible à lire et finalement décevante, une telle description manque surtout la plupart des occurrences dans lesquelles fonctionne cette interjection. On laissera à Kockelman (2003 : 487) le soin de conclure :

As a theory of semantics, natural semantic metalanguage offers at best trivial truths and restatements of observations developed by other paradigms. As a theory of pragmatics – accounting for the work speakers do with language and the meaning it derives through context – it offers nothing at all.

Il est enfin un dernier présupposé, non mentionné dans les définitions des dictionnaires mais en partie implicite par ce que l'on pourrait nommer le « piège émotif » : celui d'une non-intentionnalité de l'interjection dont le tournoi de Wimbledon en 1981 pourrait fournir une convenable *parabole*<sup>3</sup>. Lors des matchs qui les opposaient à Jimmy Connors, plusieurs joueurs s'étaient plaints des grognements que poussait ce dernier lorsqu'il frappait la balle et qui étaient destinés, selon eux, à les déconcentrer<sup>4</sup>. Connors expliqua qu'il n'avait aucun contrôle sur ses cris, mais que plusieurs autres joueurs « vocaux » le faisaient intentionnellement ; leurs réponses furent bien évidemment identiques : tous admettaient que certains grognaient délibérément, mais se dédouanaient dans le même temps comme Connors. Les arbitres de la compétition se mirent alors en peine d'essayer de distinguer les grognements volontaires, pour finalement parvenir à la conclusion qu'il était impossible de le déterminer avec certitude. L'affaire aurait pu rester cantonné au monde du sport si Goffman ne s'était pas emparé de cette polémique qui semblait être taillée pour lui :

<sup>3</sup> Sur cette anecdote, cf. Seyfarth & Cheney (1992 : 122).

<sup>4</sup> Il faut remarquer, pour la défense des plaignants, que ces grognements peuvent aussi masquer le son produit par la rencontre entre la balle et la raquette, empêchant de fait l'adversaire d'utiliser les données sonores afin d'évaluer les caractéristiques du coup (force, intensité, effet, etc.). Cette technique, car c'en est bien une, a d'ailleurs donné naissance à une « école » de joueurs et joueuses, dont Rafael Nadal ou Maria Sharapova sont les parangons actuels.

These sounds are felt to be entirely unintentional, even though the glottis must be partially closed off to produce them and presumably could be fully opened or closed to avoid doing so (Goffman, 1981 : 105).

La phonétique venait ainsi en aide aux arbitres de chaise et, vingt ans plus tard, Wharton, dans une formule toute en implicite, enfonçait le clou dans le cercueil de la non-préméditation :

If I bring a hammer down forcefully on my thumb, the four-letter word I utter is unlikely to begin with « o » (Wharton, 2003 : 185).

C'est contre l'ensemble de ces présomptions que nous aimerions construire une approche de « Oh » fondée sur des critères davantage objectifs qui permettraient d'éviter de définir *ab initio* les utilisations possibles de l'interjection et de fournir des outils de classement issus d'oppositions fondamentales dans une perspective interactionnelle.

## 2. État de l'art

### 2.1. Les précurseurs : Person (2009) et Heritage (1984)

L'idée d'envisager une interjection présente dans des sources uniquement écrites en utilisant les outils et concepts mis au point par la linguistique de l'oral n'est pas entièrement de notre fait. En 2009, Person analysait l'interjection « Oh » dans le corpus shakespearien en se basant sur l'article fondateur d'Heritage (1984) dont il cherchait à translater les conclusions dans sa période d'étude. L'interjection, en anglais<sup>5</sup>, était envisagée comme un « change-of-state token » servant à construire non seulement les tours de parole en indiquant une modification de l'attitude du locuteur par rapport à un événement antérieur, mais aussi l'organisation globale au sein de l'échange :

Evidence from the placement of the particle in a range of conversational sequences shows that the particle is used to propose that its producer has undergone some kind of change in his or her locally current state of knowledge, information, orientation or awareness (Heritage, 1984 : 299).

Notre propos introductif n'était d'ailleurs pas sans rappeler les conclusions d'Heritage, qui contestait déjà un groupement de toutes les formes dans une « undifferentiated collection ». Cette manière de faire

seriously underestimate the diversity and complexity of the tasks that these objects are used to accomplished. In both their variety and their placement in a range of sequence types, these objects are used to achieve a systematically differentiated range of objectives which, in turn, are specifically consequential for the

<sup>5</sup> Sur la question du rapport anglais/français, cf. le point c. *infra*.

onward development of the sequences in which they are employed (Heritage, 1984 : 337).

Le pari de Person consistait à supposer une certaine continuité des usages entre la période élisabéthaine et contemporaine (Person, 2009 : 85). Mais si les résultats de cette recherche sont dans l'ensemble convaincants, il n'en reste pas moins à reprocher à l'article un saut interprétatif que la pragmatique historique avait justement anticipé. En conclusion, Person (2009 : 102) évoquait « a certain degree of continuity of the use of 'oh' in conversation over the last 400 years », annexant conversationnellement Shakespeare. En plus de vouloir peut-être un peu trop chercher à calquer ses résultats sur ceux d'Heritage, l'auteur oubliait aussi la réserve de Jucker (2006 : 326), qui portait elle aussi (d'une façon que l'on aurait tort de croire contingente) sur le poète :

Thus, we may analyze the use of discourse markers in a play by Shakespeare, not because we believe that this is a particularly good approximation to how discourse markers were used in spoken conversation of Shakespeare's time, but because we are directly interested in how Shakespeare used discourse markers in his plays (Jucker, 2006 : 326).

## 2.2. En France

Par rapport aux études anglo-saxonnes, le « Oh » français n'a reçu que peu d'attention, surtout lorsqu'il s'agissait de le considérer diachroniquement. L'étude de Grinshpun (2008) ne consacre finalement que peu de pages au fonctionnement sémantique et pragmatique de l'interjection et utilise un corpus peu propice aux usages conversationnels (comédies et tragédies du XVII<sup>e</sup> siècle). Un dernier point vient aussi grever les résultats : la volonté de se centrer sur les formes <O> et <Oh> limite à la fois le nombre et la fonction des relevés<sup>6</sup>.

Le « Oh » du français contemporain a reçu davantage d'attention, probablement en raison de sa présence dans les corpus oraux et d'orientations épistémologiques différentes : Fauré (1997) a ainsi pu proposer une analyse praxématique de cette forme alors que Caron & Caron-Pargues (1995) l'avaient envisagée au niveau psycholinguistique. Les deux approches refusent d'ailleurs de faire de l'aspect émotif le point crucial de leur étude, et s'accordent pour considérer « Oh » comme constructeur de l'échange ou marqueur du processus de cognition (Fauré, 1997 : 131 ; Caron & Caron-Pargues, 1995 : 111). Se révèle ainsi le biais qui ferait privilégier l'émotivité au sein de l'écrit, comme s'il était nécessaire, pour ces sources que l'on considère toujours comme incomplètes, sans voix, sans vie, sans mouvement, de leur insuffler un supplément d'âme qui ne saurait être – étymologiquement – qu'une émotion.

<sup>6</sup> Grinshpun (2008 : 65) : « Dans la mesure où l'emploi de *ho* est très marginal et bien délimité, que la concurrence ne s'est véritablement exercée qu'entre *oh* et *O*, nous allons concentrer notre attention sur le couple *O/oh* ». Selon nous, les formes en « Hau » et « Ho » comptent pour plus de 60% des occurrences pour le moyen français.

### 2.3. « Aha ! s'écria-t-il en portugais »

Reste un problème de taille : lier sans réserve les résultats conversationnalistes des approches du « Oh » anglais et notre corpus du moyen français reviendrait à prôner une sorte d'universalisme linguistique où les formes identiques auraient des fonctions identiques<sup>7</sup>. Soit, dit autrement, à négliger encore une fois l'avertissement de *Certes*.

Si elle n'est pas recevable, cette hypothèse mérite cependant d'être envisagée pour « Oh ». Nos relevés ont montré que, dans de nombreux cas, les occurrences anglaises et françaises étaient assez ressemblantes et que les hypothèses d'Heritage et de Person pouvaient sans trop de difficultés s'appliquer à nos textes.

Ce qui n'est pas faire de ces deux versions de l'interjection des identiques, « Oh » pouvant remplir dans une langue des fonctions qui lui sont inconnues dans l'autre. Ainsi, l'appel avec « Oh » semble bien plus répandu en français qu'en anglais : Culpeper & Kytö (2010 : 276) notent ainsi dans leur corpus d'étude une plus grande fréquence de vocatifs derrière « Ah » que « Oh ». À l'inverse, l'emploi de « Oh » dans les cas de changement du sujet de conversation au sein d'un même tour de parole est courant dans les textes anglais mais rare pour le moyen français. Person (2009 : 88) en donne ainsi un exemple dans *Antoine et Cléopâtre* lorsque Charmian pose tout d'abord une question à l'eunuque Alexas avant, en aparté, de déclarer son souhait marital :

Char. L[ord] Alexas, sweet Alexas, most any thing Alexas,  
almost most absolute Alexas, where's the Soothsayer  
that you prais'd so to'th Queens ? Oh that I knewe this  
Husband, which you say, must change his Hornes with  
Garlands. (*Ant.* 1.2.1-5)

Un exemple tiré d'Heritage (1994 : 300) nous paraît révélateur en ce qu'il possède une ressemblance frappante avec les vers 1339-1351 de *Pathelin* lors du procès de Thibault l'Aignelet où le drapier se rend compte que maître Pierre est aussi l'avocat de la défense<sup>8</sup>. Dans les deux cas le locuteur reprend le fil de son discours et manifeste, à l'aide d'un artefact linguistique, le changement de sujet :

A : Yeah I useta-- This girlfr-- er  
Jeffs: gi:rlfriend, the one he's  
gettin' married to, (0.9) s  
brother. =  
=he use'to uh,  
... (13 lines of data omitted.  
During this period the setting is  
disrupted by the leaving of some  
of the participants).

LE JUGE  
Laissez moy tout cest accessoire  
Et revenez au principal.  
LE DRAPPIER  
Voire, mais il me fait trop mal,  
monseigneur, car cecy me  
touche.  
Toutefois, par ma foy, ma  
bouche

<sup>7</sup> Sur cette question, ainsi que pour le titre de cette sous-partie, cf. Bertin (2002).

<sup>8</sup> L'édition utilisée est celle de Smith (2002 : f. 23). Pour les symboles utilisés lors de la retranscription de discours oraux telle qu'elle est mise en œuvre ici, cf. Sacks, Schegloff & Jefferson (1974 : 731 sq.).



<p>A : What was I gonna say. =  A : = <i>Oh</i>:: anyway. = She use'ta,  (0.4) come over.</p>	<p>meshuy ung seul mot n'en dira.  Une aultre fois il en yra <del>ainsi</del>  ainsi qu'il en pourra aller :  il le me fauldra avaller  sans macher · <i>Ores</i> je disoie,  a mon propos, comme j'avoie  baillé .vi. aulnes   doy je dire,  mes brebis ...</p>
---	--

Ainsi, là où l'anglais préfère « Oh » le moyen français emploie « Ores » et l'associe d'ailleurs, cas rare pour les textes de théâtre, à un signe de ponctuation à visée probablement performative (*punctus*)<sup>9</sup>.

L'autre différence d'importance entre les deux langues réside dans le nombre d'occurrences : alors que « Oh » n'est pas l'interjection prédominante du français (où elle est largement supplantée par « Ah » et « Eh »), elle occupe en anglais la 34<sup>e</sup> position dans les mots les plus couramment utilisés à l'oral au sein du *British National Corpus* (Richet, 2001 : 79). Nous n'avons relevé qu'environ 80 occurrences, réparties entre quatre variantes graphiques – « Ho », « Hau », « O » et « Oh » –, conservées à la fois dans les genres dramatiques et narratifs.

C'est donc en se servant des méthodes anglo-saxonnes que nous construirons une grille d'analyse de « Oh » qui puisse englober l'ensemble de nos relevés, tout en ayant à l'esprit l'écart existant entre les deux formes. Cependant, compte tenu de la neutralité et de l'universalité des paramètres retenus, il nous a semblé possible de rapprocher ces études de nos sources.

### 3. Classement

Au lieu de s'organiser autour du « sens » des différentes occurrences de l'interjection, ce qui, comme nous l'avons indiqué, ne reviendrait pas à définir les différentes significations de « Oh » mais plutôt à paraphraser les contextes dans lesquels elle se trouve en adjoignant à cette particule des effets de sens qu'elle ne possède pas en propre, notre organisation des relevés se structure autour d'oppositions fondamentales.

La première variable instruisant le reste de la distribution est celle opposant la production autonome de l'interjection (A) à une production en réponse à un tour précédent (B). L'appellation de production autonome signifie simplement que le tour où se trouve « Oh » n'est pas lié directement à celui qui précède, c'est-à-dire ne s'intègre pas dans une séquence de tours à la manière d'une réponse faisant suite à une question (paires adjacentes). À l'intérieur de ces productions autonomes, les occurrences se répartissent entre : (A. i) les formes adressées destinée à un allocataire précis et (A. ii) les

<sup>9</sup> Sur « Ore(s) », cf. Guillot (2009 : 278) qui parle de « marque de structuration du discours » dans les énoncés formulaires des textes didactiques de Philippe de Taon (*Comput et Bestiaire*).

formes non adressées émises par un locuteur pour des raisons liées soit au contexte soit au cotexte.

Les occurrences produites en réponse s'organisent selon l'apport du tour précédent : soit (B. i) celui-ci fournit une nouvelle information et le locuteur, à l'aide de l'interjection, peut indiquer qu'il accepte ce nouveau savoir, soit (B. ii) la personne responsable de l'énoncé de « Oh » indique un aspect problématique dans le tour précédent, qu'il s'agisse de sa pertinence ou de son apport informationnel.

« Oh » et ses variantes graphiques			
A. Production autonome		B. Production en réponse	
i. Adressée	ii. Non adressée	i. Nouveau savoir	ii. Savoir pré-existant
1) Appel	1) Exclamatif	1) Prise en compte	1) Information erronée
2) Réponse à un appel	2) Liée au contexte	2) Préface préférée	2) Supériorité épistémique
3) Invocation		3) Emploi ironique	
4) Arrêt			

## A. Production autonome

### A.i. Adressée

Les productions autonomes adressées de « Oh » sont à rattacher, pour la plupart, à la fonction conative du langage dans le schéma de Jakobson (1963) : l'allocataire est la cible de ces productions, qu'il soit ou non invité à réaliser une action. Comme on le verra, il semble que les différentes fonctions de l'interjection soient ici liées à des formes graphiques particulières, sans que l'on puisse les rapporter l'une à l'autre de manière absolue.

#### 1) Appel

Chose peu étonnante, « Oh » est l'interjection primaire la plus employée lorsqu'il s'agit d'interpeler un interlocuteur. Dans ce cas, la forme <Hau> écrase toutes les autres et ne semble pouvoir se trouver sous d'autres graphies que lorsqu'elle se combine avec l'adverbe dans des formes comme « Hau/Ho + la ».

LA MERE

*Hau*, Mahuet

MAHUET

Que vous plaist, ma mere ?

LA MERE

Vien tost a moy sans arrester (*Mahuet*, v. 9-10)

Toutesfois l'un d'eulx, pour faire bonne mine, dit de loing à Picquet,

« *Hau* monsieur, vostre lamproye vous cherra » (*Nouvelles récréations*, n. 26, p. 91)

LE PREMIER MARCHANT

Advis m'est que l'on me parla

L'autre jour, d'aller a la foyre.

Voisin, *hau*, que faictes vous la ?

LE SECOND MARCHANT

Hee, mon voisin, vous pouez croire

Que je mectz cy, par inventoire,

Mon petit cas pour m'en aller. (*Mystère de saint Martin*, v. 3266-3271)

## 2) Réponse à un appel

En toute logique, les réponses à un appel ne devraient pas se trouver dans cette partie du classement étant donné qu'elles constituent des formes non équivoques de production d'une interjection en réponse à un tour précédent (*i.e.* l'appel). Cependant, étant donné la parenté fonctionnelle qu'elles entretiennent avec l'apostrophe ainsi que le fait qu'elles puissent être formulées de la même façon, nous les avons insérées ici.

LA FEMME

Colin !

COLIN

*Hau !*

LA FEMME

Muez ce langaige.

COLIN

Comme quoy ?

LA FEMME

Il faut de l'argent.

COLIN

C'est au propos de mon courage (*Colin qui loue et dépote Dieu*, v. 12-14)

## 3) Invocation

L'emploi invocatif de l'interjection « Oh » se rapproche de sa fonction appellative mais en diffère sur plusieurs points : 1) la majeure partie du temps, la personne invoquée n'est pas présente dans la situation d'énonciation et s'apparente plutôt à une entité surnaturelle ou bien lâchement déterminée (« peuple de Dieu ») ; 2) de ce fait, la forme graphique employée se trouve être <O>, porteur, en vertu de son histoire, d'une densité rhétorique bien plus importante que les formes en <Hau> (cf. sur ce point Grinshpun 2008).

JEHAN BAPTISTE

**O** peuple de Dieu, venez veoir ;

enffans, *ecce agnus Dei*

*qui tolit peccata mundi !*

Voicy le doux aigneau de Dieu (*Passion* de Gréban, v. 10297-10300)

## 4) Arrêt

La dernière valeur de « Oh » employé de façon autonome et adressée consiste à employer l'interjection dans le but d'arrêter l'allocutaire ou, de façon plus rare, de

s'auto-interrompre. Cette valeur conative se retrouve principalement sous la forme graphique <Ho>. On en trouve une occurrence dans les *Confessions et jugements de criminels au Parlement de Paris* (éd. Langlois & Lanhers 1971), pourtant assez peu riches en marqueurs de ce type.

Et di bien qu'il fu batre ledit Guiart et tenoit le bouclier son frere en sa main, lequel bouclier il avoit pris en la chambre de son dit frere, et dit que il n'i feri onques cop ainz entre qu'il le batoient ; et il vit qu'il estoit a terre. Il dit « *Ho* alons nous ent. C'est assez. » Et vit que Bouchart se tenoit audit Guiart et que Yvonnet le feri d'une espee. (*Confessions et jugements*, p. 74)

LE PERE

Haro, je me voys devorer,  
J'enraige de despit et d'ire !  
Je puisse Mahon regnyer  
Se je sçay plus que je doy dire !  
Jupiter te puisse mauldire !  
Mars te puisse envoyer la rage !  
Appollo te vueille interdire !  
Filz de putain, pour toy j'enraige !

Il faut que le pere face semblant de se desesperer ; et la mere et les escuyers le tiendront.

LA MERE

Las, reffrenez votre couraige,  
Monsieur !

LE PERE

Paillardeau infame !  
Deables d'enfer !

LA MERE

*Ho*, soyez saige !

LE PERE

Voyez vous pas commant il blasme  
Noz dieux ? Coquin desordonné,  
Me veulx tu apprendre ma game ?  
Le deable t'a bien admené :  
Sa, c'un baston me soit donné,  
Car je le veulx mectre en beau point ! (*Mystère de saint Martin*,  
v. 3742-3758)

On retrouve aussi des interruptions du discours auto-adressées (le locuteur suspend son énoncé), ici sous la forme complexe rassemblant l'interjection et l'adverbe locatif (« hola »). *Pathelin* présente une telle aposiopèse lorsque le drapier, conscient de semer la confusion dans l'esprit du juge et pourtant incapable de laisser de côté l'affaire du drap, s'essaie lui-même à contrôler sa parole :

LE DRAPPIER  
 Par Dieu, vous en pensiez bien taire  
 du drap, est vray comme la messe !  
 Je sçay mieulx ou le bat me blesse  
 que vous ny aultre ne sçavez.  
 Par la teste Dieu, vous l'avez !  
 LE JUGE  
 Qu'esse qu'il a ?  
 LE DRAPPIER  
 Riens, monseigneurs.  
 Par mon serment, c'est le greigneur  
 trompeur ... *Hola*, je m'en tairay  
 se je puis ! Je n'en parleray  
 meshuy, pour chose qu'il m'aviengne. (*Pathelin*, v. 1383-1392)

#### A. ii. Production autonome non-adressée

À la différence des formes adressées de « Oh », les occurrences non adressées de cette interjection se retrouvent bien plus souvent dans les analyses conversationnelles. En d'autres termes, les formes adressées de l'interjection (à l'exception probablement de la demande d'arrêt), lorsqu'elles ne sont pas produites en réponse à un tour précédent, tiennent davantage de l'écrit que de l'oral, l'exemple de l'invocation étant le plus à même de le prouver.

##### 1) Emploi exclamatif

L'emploi exclamatif de « Oh » – très souvent sous la forme graphique <O> – est proche de l'emploi invocatif, à la seule différence qu'il ne possède pas de destinataire. Culpeper & Kytö (2010 : 280) opèrent la même distinction lorsqu'ils séparent l'apostrophe et l'*exclamatio*, bien que cette dernière puisse aussi être pour eux liée à des vocatifs. Dans notre classement, cet usage se rattacherait aux « emplois prédicatifs » de Grinshpun (2008 : 143) où « le locuteur revient sur son dire pour le recatégoriser de manière non classifiante ». Il s'agit, la plupart du temps, d'une séquence déplorative d'un temps révolu ou bien d'énoncés gnomiques jugés comme préférables.

LE TESMOING  
 O ! que la femme estoyt heureuse  
 Et riche, qui au temps passé  
 Portoyt un surcot rebrassé  
 De belle sarge ou ostadine ! (*L'official*, v. 226-229)

Ô temps heureux ! ô siecles fortunés ! où nous avons veu noz  
 predecesseurs peres de famille, que Dieu absolve (ce disant en  
 haulsant l'orée de son chapeau), se contentans, quant à l'accou-  
 trement, d'une bonne robe de Bureau calfeutrée à la mode  
 d'alors, celle pour les festes, et une autre pour les jours ouvriers,

de bonne toile, doublée de quelque vieux hoqueton [...]. (*Propos rustiques*, p. 52)

Comme on le voit, ces emplois tiennent en grande partie de l'héritage « rhétorique » de « Oh », se manifestant d'ailleurs par la forme graphique (cf. Biraud, 2009 : 72 sur le *O* expressif grec).

## 2) Emploi lié au contexte

L'emploi de l'interjection « Oh » liée soit au contexte soit au cotexte mais produite de façon autonome (*i.e.* non intégrée dans une micro-structure conversationnelle) se rattache de façon globale à la définition que Heritage a pu faire de cette particule comme « change-of-state token » (Heritage, 1984 : 299, cité *supra*). Les occurrences sont par conséquent dues à un changement dans la perception de la situation par le locuteur, qu'il indique alors par la production de l'interjection :

(three people are walking together: someone passes them wearing a photograph teeshirt)

N : *Oh* that teeshirt reminded me [STORY] (Heritage, 1984 : 299)

Ainsi, un personnage peut arriver dans un endroit où il aperçoit un autre personnage qui lui était alors caché :

JENIN

*Ho* ! Je cuide, par ma conscience,

Que c'est cestuy que je viens querre.

Ma mere m'envoye grant erre,

Par Dieu, monsieur, pour vous querir,

affin que je viegne enquerir

et sçavoir à qui je suis filz. (*Jenin, fils de rien*, v. 274-279)

Dans les *Nouvelles récréations*, un époux récent, en s'assurant de la virginité de sa femme, découvre (mais de bonne grâce) qu'il n'est de fait pas le premier à l'éprouver :

Celuy de la plus grande, en la mignardant, luy met la main sus le ventre et par tout : qui trouva incontinent qu'il estoit un petit ridé par le bas : qui luy fit souvenir qu'on la luy avoit belle baillee.

« *O ho*, dit il, les oyseaux s'en sont allez. » (*Nouvelles récréations*, n. 5, p. 36)

Ici, l'ajustement du savoir de l'homme coïncide avec l'énonciation de l'interjection. Comme on le voit pour tous ces exemples, « Oh » ne fonctionne pas isolément mais sert à introduire et indiquer une spécification, toujours postposée, où le locuteur expose de façon explicite l'évolution de ses connaissances. Alors que cette spécification peut être omise dans les interactions naturelles, on conçoit assez difficilement cette possibilité dans un corpus textuel où manquent toujours les paramètres contextuels de la situation d'énonciation.

La production de « Oh » peut aussi être liée à une réaction relative à un événement précis du contexte. En ce sens, alors que les occurrences précédentes tenaient plutôt à des scènes et, partant, pouvaient être considérées comme statiques, les exemples suivants se rapportent eux à des faits ponctuels, c'est-à-dire dynamiques. Ainsi, dans la farce de *Jenin, fils de rien*, le devin chargé par la mère d'examiner la paternité de son fils arrive sur scène avec un monologue de bonimenteur destiné à vanter ses « oingnements ». Mais avant cela, en bon bateleur, il exhibe (en rondeau) une bête en cage qui lui rapportera sinon de l'argent, du moins une certaine attention :

LE DEVIN

Sus, bonnes gens, arriere, arriere !

Gardez que vous ne soyez mors.

*Ho ! malle beste, qu'el est fiere !*

Sus, bonne gens, arriere, arriere !

Elle est d'une horrible maniere.

Fuyez trestous, vous estes mors.

Sus, bonne gens, arriere, arriere !

Gardez que vous ne soyez mors.

Voyez, el veult saillir dehors.

La voyez-vous, la malle beste ? (*Jenin, fils de rien*, v. 239-248)

L'interjection indique ici de façon certaine une attitude du féroce animal qui, de son plein gré ou non, tente de saisir un spectateur (ou le devin lui-même) : « Voyez, el veult saillir dehors ». Le locuteur a bien constaté un changement dans son savoir ou, plutôt ici, feint une découverte (« qu'el est fiere ! ») qui ne peut que lui attirer prestige et respect.

Une action d'un personnage peut aussi parfois déclencher la production de l'interjection. Ainsi, une « garse [...] encores toute simple et niaise, combien qu'elle fust assez belle de visage », sorte d'avant-courrière d'Agnès et séduite par un clerc au service de l'époux barbon, confie naïvement à son tuteur sa réticence à entreprendre de nouveau un manège qu'elle juge probablement moins divertissant :

Le Procureur la serre contre le lict : et parce qu'il s'apprestoit de faire en la propre sorte que le clerc quand il l'embrassoit, la pressant de fort pres : la garse (eh qu'elle estoit sotte) luy va dire,

« *Oh* monsieur, je vous remercie, nous en venons tout maintenant, le clerc et moy : » (*Nouvelles récréations*, n. 8, p. 51)

Si elle est bien liée à une action (ici la demande pressante de l'homme), et que cette demande est reconnue par la jeune fille, cette occurrence est cependant légèrement différente en ce qu'elle est aussi utilisée pour introduire un tour considéré comme non préféré en impliquant que la requête n'est pas conforme aux attentes du locuteur. On retrouve ce type d'emploi dans *Heritage* où un leader syndicaliste gréviste refuse, au cours d'une interview, de négocier publiquement ses revendications :

Int : Now what do you think the final figure will be.=Six point nine per cent (.) seven point nine per cent.

Neg : *Oh* no.=I'm not going to negotiate with the employers over the radio. (Heritage, 1998 : 304)

Dans la manière de refuser la question (ou l'invitation du Procureur), la préface en « Oh » marque cette dernière comme inappropriée : l'ajustement du savoir du locuteur se double d'une catégorisation de l'action à sa source et, dans le même temps, prépare l'arrivée d'un tour non préféré (refus).

Si l'on se penche sur la plupart des occurrences jusque là étudiées, il est patent qu'elles ne s'intègrent pas souvent dans les grilles d'analyse proposées par les conversationnalistes, et ce pour des raisons simples : 1) les formes non adressées sont extrêmement rares dans les échanges naturels ; 2) certains usages de « Oh » sont spécifiques au français (fonction appellative et conative) ; 3) les situations fournies par les corpus textuels diffèrent des échanges de l'analyse de conversation et, de ce fait, ne donnent pas lieu aux mêmes productions linguistiques. En d'autres termes, bien que la conversation naturelle soit soumise aux aléas, c'est en réalité la littérature qui les intègre dans ses formes : on enregistre des personnes se saluant au téléphone mais jamais une femme mignardée ou pressée par un barbon.

## B. Production en réponse

L'ensemble des productions de « Oh » qui seront analysées ici sont toutes en rapport de contiguïté avec le tour de parole qui les précède ; de ce fait, l'interjection est toujours positionnée en tête d'énoncé puisqu'elle vient jouer à la fois un rôle de prise en compte ou d'ajustement du savoir du locuteur vis-à-vis de l'information nouvelle dont est porteur le tour précédent mais peut aussi servir à introduire et caractériser le tour à venir. « Oh » vient donc jouer un rôle fondamental dans la négociation des places occupées par les interactants qui se constituent comme informés ou non :

Through these negotiations, the parties to the talk establish local identities of informed teller and uninformed recipient with respect to the matter at hand, and these identities are commonly sustained through to the termination of the informing sequence. In this context, a particle that proposes that its producer has undergone a change of state may be nicely responsive to prior turns at talk that are produced as informings. With the act of informing, tellers propose to be knowledgeable about some matter concerning which, they also propose, recipient are ignorant. Correspondingly, in proposing a change of state with the production of "oh", recipients can confirm that, although they were previously uninformed on the matter at hand, they are now informed (Heritage, 1984 : 304).



L'interjection véhicule donc par le biais d'implicatures un état du savoir et peut dans le même temps indiquer la modification dont il a été l'objet.

### B. i. Nouveau savoir

#### 1) Prise en compte d'un nouveau savoir

La séquence conversationnelle « [Question] + [Réponse] + [Considération préfacée par *Oh*] » de Heritage (1984 : 309) se retrouve dans *Othello* (Person, 2009 : 90) lorsque ce dernier accuse Cassio d'entretenir une relation adultérine avec sa femme Desdémone :

Oth. He hath confest.  
 Des. What, my Lord ?  
 Oth. That he hath vs'd thee  
 Des. How ? Vnlawfully ?  
 Oth. I  
 Des. He will not say so.  
 Oth. No : his mouth is stopp'd.  
       Honest Iago hath 'tane order for't.  
 Des. *Oh*, my feare interprets. What is he dead ? (*Othello*,  
 5.2.72-77)

La réception de l'information (ici le propos flou d'Othello concernant Cassio) est alors signifiée par Desdémone, de la même façon que le locuteur C dans l'exemple d'Heritage (1984 : 302) indique la prise en compte de la nouvelle énoncée par R (bien évidemment, la portée axiologique des déclarations « naturelles » ne peut être comparée à celle des tragédies)<sup>10</sup> :

R : I fergot t tell y' the two best things that happen' tuh me  
 t'day.  
 R : I gotta B plus on my math test,  
 C : On yer final ?  
 R : Uh huh ?  
 C : *Oh* that's wonderful.  
 R : And I got athletic award.  
 C : REALLY ?  
 R : Uh huh. =From sports club.  
 C : *Oh* that's terrific Roger. (Heritage, 1984 : 302)

Un exemple issu de Bonaventure des Périers relève d'un fonctionnement similaire :

Il vint tantost un homme en sa boutique, auquel en parlant de ses cizeaux (car il souvient tousjours à Robin de ses fleutes) il

<sup>10</sup> Person (2009 : 90) : « This follow the same pattern as Heritage's example above, Othello's announcement of Cassio being silenced by Iago is followed by Desdemona's assessment of the news as bad news prefaced by 'oh' as a change-of-state token for she fears that Cassio has been unjustly killed. »

demanda :

« Monsieur, dit il, que signifie *Accipe* ? »

L'autre luy respond, « mon amy, c'est un mot que les femmes entendent : *accipe*, signifie pren. »

« O de par Dieu, (je croy qu'il dit bien le diable) si *accipe* signifie pren, mes cizeaux sont perdus. »

Aussi estoyent ilz, sans point de faulte : pour le moins ilz estoient bien esgarez. (*Nouvelles récréations*, n. 84, p. 294)

Ce tailleur, alors qu'il était en train de prendre les mesures d'un écolier kleptomane accompagné de son ami (souffrant du même vice), a entendu, mais sans comprendre, le second s'adresser au premier qui avisait une paire de ciseaux. Ce n'est qu'après s'être rendu compte de l'absence de son outil ainsi qu'après s'être fait traduire l'impératif latin qu'il en vient à la conclusion s'imposant : « mes cizeaux sont perdus ». Là encore, la production de « O » dans la séquence question-réponse- « 'oh'-prefaced assessment » indique que le locuteur a quitté le statut de non-informé qu'il possédait au départ et que le nouveau savoir véhiculé par l'interlocuteur a bien été reçu.

D'autres cas de prise en compte d'un nouveau savoir peuvent posséder une tournure plus ironique. Cette composante est souvent véhiculée par le redoublement de l'interjection mais ce phénomène ne peut lui être considéré comme obligatoirement lié. Mandés par leur père, trois fils jusque-là folâtres décident de l'impressionner en parlant latin ; le premier mémorise donc le syntagme *Nos tres clerici*, le deuxième prend « son theme sur l'argent » et retient *Pro bursa et pecunia* et le troisième, passant du côté de l'église, consigne un *Dignum et justum est* final. Imbus de leur science, ils décident aussi de latiniser en n'importe quelle occasion et partent alors à la rencontre de leur géniteur. Bien évidemment, ils trouvent sur leur route un homme la gorge coupée et se retrouvent interrogés par le prévôt des marchands :

« Venez çà, ce leur dit il, Qui ha tué cest homme ? »

Incontinent le plus grand, à qui l'honneur appartenait de parler le premier, va dire, « *Nos tres clerici*. »

« *O ho*, dict le prevost, et pourquoy l'avez vous fait ? »

« *Pro bursa et pecunia*, » dit le second.

« Et bien, dit le prevost, vous en serez penduz. »

« *Dignum et justum est* », dit le tiers.

Ainsi les povres gens eussent esté penduz à crédit, n'eust esté que quand ilz virent que c'estoit à bon escient, ilz commencerent à parler le latin de leur mere. (*Nouvelles récréations*, n. 20, p. 101)

La réponse du premier des fils déclenche chez le prévôt la production d'un énoncé préfacé par « O ho » où se peint non seulement le « change-of-state » du locuteur mais aussi une certaine surprise quant à la naïveté avec laquelle un futur criminel en vient à se condamner lui-même. Le redoublement graphique semble ici accroître la fonction première de l'interjection employée dans ce type de séquence conversationnelle : « O ho » n'indique pas que la réponse est considérée par le locuteur comme informative mais comme *trop* informative. Il faut en effet noter que, dans le cas d'omission du second « ho », le tour du prévôt aurait pu être ramené aux exemples précédents où l'interjection ne faisait qu'indiquer un ajustement du savoir du locuteur (\*« O, dict le prevost, et pourquoi l'avez vous fait ? »).

## 2) Préface préférée

Dans plusieurs cas, « Oh » à l'initiale d'un tour ne vient pas véritablement indiquer la bonne réception d'une nouvelle information mais plutôt l'attitude adoptée par le locuteur vis-à-vis d'une demande ou requête de son partenaire. Ce que l'on appellerait la « nouvelle information » consisterait plutôt en l'ensemble des présupposés impliqués par le tour précédent. À une question correspondrait par exemple une réponse non marquée et préférée ; la production de « Oh » en préface du tour viendrait alors indiquer que le locuteur est décidé à se conformer aux volontés de son allocataire et qu'il a bien saisi ses attentes. Cette analyse semble bien convenir à des occurrences comme celle de *Mahuet* où la femme, ayant envoyé Gaultier tromper Mahuet une première fois l'enjoint de recommencer, sous prétexte de charité :

LA FEMME

Dictes, Gaultier, a brief parler,  
L'avez-vous point veu ravallé ?

GAULTIER

Nenny, vraiment.

LA FEMME

C'est mal allé,

Car on peut bien sans villennie

A ung fol remonstrer sa follye,

Pour l'adviser une autre fois :

C'est aumosne !

GAULTIER

*Ho*, je y revois.

Croyez qu'il sera bien farsé !

LA FEMME

Je vous pry qu'il soit (bien) renversé :

Je iray veoir la ruse. (*Mahuet*, v. 176-185)

## 3) Emploi ironique

Il est possible de repérer des emplois ironiques de « Oh » semblables à ceux que pointe Hutchby (2001) dans des contextes argumentatifs où il reprend et amplifie les

propos de Heritage (1984, 1998 voire 2002 de façon anachronique). L'intérêt de cette étude consiste principalement dans le corpus utilisé où, à la différence des occurrences de Heritage, nombre des exemples sont véritablement ironiques. On trouve ainsi dans l'article de Hutchby des cas où la proposition postposée à « Oh » initial reprend le tour précédent afin, à l'aide de ce qu'il nomme l'ambiguïté séquentielle, d'exploiter l'effet ironique de cette reprise. L'exemple *infra*, tiré d'un entretien radiophonique sur la représentation politique des Noirs Sud-Africains, en est une bonne illustration :

H : =[[There's no one voi]ce fuh the whi:te-]

C : [[I beg yuh pa-]

H : =either.=

C : =W' there is at the mo:ment,=

H : =[No there isn't,]

C : [there's the gover]nment uv South Africa

H : [No there isn't.

(0.6)

C : *Oh* there's no government in South Africa.

H : [No, there is

not one voice I'm telling you, .hh that there are

a lot of parties (Hutchby, 2001 : 153)

Hutchby (2001: 153) commente ainsi :

How is it that C comes to be in a position to claim (however mischievously) that H has just asserted that there is no government in South Africa, when it seems clear this is not what H has just done ? What is it about the argument sequence up to that point that provides the warrant for C to produce this formulation ? As noted, I want to propose that “Oh there's no government in South Africa” is an utterance taking a “hearably argumentative” form ; but that its hearability as argumentative can only be properly appreciated by situating it within the unfolding sequential context in which it occurs.

En reprenant le propos de l'interlocuteur, le locuteur entre donc dans un duel épistémique avec ce dernier au sujet de l'information alléguée au tour précédent. La farce de *Maître Pierre Pathelin* nous offre une situation similaire lorsque Guillemette s'enquiert du coût du drap que ramène l'avocat :

GUILLEMETTE

Combien couste il ?

PATHELIN

Tant que je n'en doy rien :

il est payé, ne vous en chaille.

GUILLEMETTE

Vous n'aviez denier ne maille :

il est payé · en quel monnoye ?

PATHELIN

Et par le sang bieu, si avoye,  
dame : j'avoye ung parisy.

GUILLEMETTE

Ho · c'est cella · le beau nisi  
ou ung brevet y ont ouvré,  
ainsi l'avez vous recouvré ;  
et quant le terme passera,  
on vendra, on engagera :  
quanque j'avons sera osté. (*Pathelin*, v. 362-373)

S'il y a reprise du tour précédent, elle n'est cependant pas verbatim : le « parisy » de maître Pierre, hypothèse absurde pour Guillemette devant la quantité de drap rapportée, se transforme en acte juridique engageant le mari et, partant, l'ensemble de ses biens (« nisi » ou « brevet »)<sup>11</sup>.

En somme, l'affirmation de Pathelin (« j'avoye ung parisy ») visant à expliquer comment le drap a pu venir en sa possession est implicitement contenue (et ironiquement rejetée) dans le tour de Guillemette préfacé par « Ho » : ce sont les gages, et non cette mince pièce, qui « y ont ouvré ». Nous nous trouvons à la lisière de l'emploi de « Oh » utilisé afin de manifester une supériorité épistémique du locuteur quant au tour précédent. L'épouse ne dispute pas à l'avocat la véracité des informations fournies par son tour de parole mais indique plutôt que sa prétendue acceptation de ce nouveau savoir ne fait pas d'elle un interlocuteur plus informé qu'auparavant (c'est le sens du « c'est cella »). La question se résume donc de nouveau aux positions d'informé et de non-informé : l'usage ironique de « Oh » à la suite d'un tour voulu comme informatif revient à renverser le fonctionnement premier de ce morphème qui, dans les séquences classiques de type question-réponse-« 'oh'-prefaced assessment », indiquait que le producteur de l'interjection 1) considérait son interlocuteur comme dépositaire d'un savoir qu'il ne partageait pas, 2) se positionnait comme épistémiquement inférieur vis-à-vis de la question traitée, 3) manifestait l'acceptation de ce nouveau savoir et 4) jugeait la séquence conversationnelle comme suffisamment informative et susceptible d'être close. Ici, à l'aide de sa reprise, Guillemette perturbe le schéma de base et laisse ainsi fonctionner à plein l'emploi ironique.

### B. ii. Savoir pré-existant

Outre son utilisation visant à indiquer que le locuteur a reçu et accepté un nouveau savoir de la part de l'interlocuteur, c'est-à-dire a subi un « change of state », « Oh » peut aussi venir désigner un problème relatif au tour précédent, la plupart du temps lié à sa pertinence, sa véridicité ou aux connaissances antérieures du locuteur. On trouve ces usages mentionnés dans les travaux d'analyse de conversation mais aussi

<sup>11</sup> Le brevet est un acte juridique établi par une personne ayant droit d'instrumenter ; le nisi, lui, est une sorte de brevet par lequel une personne se reconnaît débitrice d'une autre.

dans des études diachroniques qui, bien qu'elles n'emploient pas le même modèle d'étude, parviennent à peu près aux mêmes conclusions :

In this way, the producer of the “oh”-prefaced statement is not so much acknowledging the receipt of information as striving to impart the “correct” information from his/her “superior” orientation to the situation, thereby claiming epistemic authority (Person, 2009 : 91).

“Oh” in the following examples challenges a presupposition of the preceding question (Culpeper & Kytö, 2010 : 242).

À la différence de l'usage standard où l'interjection marquait la réception d'une nouvelle information, la production de « Oh » est donc ici détournée afin de réassigner les valeurs du savoir : le producteur n'est plus subordonné mais place son interlocuteur en position d'infériorité épistémique en contestant la validité du tour précédent.

### 1) Information erronée

Cette utilisation de « Oh » comme indiquant une disjonction du savoir entre le producteur et son interlocuteur se manifeste à l'entrée des *Nouvelles récréations* dans la sorte d'art poétique en négatif de Bonaventure des Périers :

Telz les voyez, telz les prenez. Ouvrez le livre : si ung compte ne vous plait, hay à l'aultre. Il y en ha de tous boys : de toutes tailles, de tous estocz, à tous pris et à toutes mesures, fors que pour plover. Et ne me venez point demander quelle ordonnance j'ay tenue. Car quel ordre fault il garder quand il est question de rire ? Qu'on ne me vienne non plus faire des difficultez : *Oh* ce ne fut pas cestuy cy qui fit cela : *Oh*, cecy ne fut pas faict en ce cartier la : je l'avoys desja ouy compter : cela fut faict en nostre pays : Riez seulement, et ne vous chaille si ce fut Gaultier ou si ce fut Garguille. (*Nouvelles récréations*, n. 1, p. 15)

Encore une fois, la situation est légèrement différente de celle des études conversationnelles : le « Oh » n'est pas produit à la suite d'un tour problématique mais plutôt d'une narrativisation floue (« Ouvrez le livre ») où la voix de l'auteur converse en quelque sorte avec celle du lecteur. Ici, le lecteur « [fait] des difficultez » : après que le conteur a fini son histoire (voire pendant la narration), il interrompt ou interroge et en conteste la validité. Les informations fournies ne correspondent pas à l'état de son savoir et il en vient même à s'arroger le statut de juge de paix : ce n'est pas celui-ci qui fit cela.

Dans les deux premiers cas, où l'on rencontre une opposition aux déclarations précédentes, l'énoncé est préfacé par « Oh ». L'interjection vient signaler non pas la réception d'une nouvelle information mais bien un incident dans le transfert de celle-ci : le conteur n'est plus en position de donneur de nouvelles mais doit être corrigé. Au contraire, il est intéressant de noter que les deux énoncés qui suivent, indiquant non

pas le statut erroné de l'information mais commentant simplement cette dernière – redite : « je l'avoys desja ouy compter » ou remarque : « cela fut fait en nostre pays » – ne sont pas préfacés par l'interjection. Ce qui pourrait passer pour un fait de style possède aussi sa propre valeur conversationnelle.

Ce que l'on rencontre ici tient donc d'une négociation du savoir, que mentionne Heritage dans l'utilisation de « Oh » au cours de séquences d'assertions négatives :

These “oh”-prefaced repetitions are then recurrently followed by disagreement components. In these cases, the “oh”-prefaced repetitions are the clear harbinger of subsequent disagreement components, and are designed to index an epistemically authoritative position ancillary to the project of (re-)positioning the speaker as in modified agreement or disagreement with the first speaker. (Heritage, 2002 : 18)

## 2) Supériorité épistémique

Cette indication de la supériorité épistémique du producteur de « Oh » ne tient pas seulement à l'expression d'un désaccord avec le tour précédent. L'interjection peut être émise en réponse aux informations fournies dans le tour précédent, mais aussi aux présupposés véhiculés par cet énoncé ; en d'autres termes, le producteur de la réponse préfacée par « Oh » indique que le tour de l'interlocuteur ne s'accorde pas entièrement avec le savoir du locuteur ou, du moins, que ses présupposés et ses implications sont susceptibles d'être négociés. Person (2009 : 93) mentionne un tel usage dans *Othello* lorsque Desdémone interroge malicieusement Iago (qui vient de blâmer sa femme Émilie) en le plaçant dans une situation sociolinguistiquement délicate :

Desde. What would'st write of me, if thou should'st praise me ?

Iago. *Oh*, gentle Lady, do not put me too 't,  
For I am nothing, if not Criticall. (*Oth.*, 2.1.119-121)

S'il remet en question la sagesse de Desdémone, c'est évidemment en prenant la faute à son compte. Cependant, comme le remarque Person, Iago se place tout de même en position de supériorité épistémique :

Therefore, even though it appears that he is being respectful to this “gentle Lady” by not giving his honest opinion of her, he does so in such a way that really asserts that he is superior in knowledge and opinion (Person, 2009 : 93).

Cette paire adjacente se retrouve dans les *Nouvelles récréations* bien que la situation contextuelle soit différente. Il s'agit ici de la rencontre entre un clerc (Fouquet) et un « homme de Bagneux qui plaidoit en chastellet, et avoit pris le maistre de Fouquet pour son Procureur ». Préposé à la porte, Fouquet doit recueillir les doléances des plaignants et, si besoin, les transmettre à son maître. Le plaidant, demandant à s'entretenir

avec son représentant, écarte la possibilité que le clerc puisse fidèlement rapporter sa requête :

A l'une des foyes voicy ce bon homme de Bagneux qui frappe à la porte, et à l'heure accoustumée : lequel Fouquet entendoit assez au frapper. Quand il eut tabuté deux ou trois coups, Fouquet luy va ouvrir, et en allant s'advisa de jouer un tour de chatterie à son homme, qui vient, disoit il, tousjours quand on disne. Et se pensa comment son maistre en auroit sa part. Ayant ouvert l'huis,

« Et puis, bon homme, que dittes vous ? »

« Je vouloys parler à monsieur, dit-il, pour mon proces. »

« Et bien, dit Fouquet, dittes moi que c'est, je le luy iray dire. »

« Oh, dit le bon homme, il fault que je parle à luy : vous n'y feriez rien sans moy. »

« Bien donq, dit Fouquet, je m'en vois luy dire que vous estes icy. » (*Nouvelles récréations*, n. 10, p. 57)

L'offre du clerc (« dittes moi que c'est, je le luy iray dire ») est rejetée par l'homme de Bagneux dans une seconde partie de paire marquée et préfacée par « Oh » : Fouquet n'aurait pas les connaissances nécessaires pour exposer le cas en détail et ne ferait « rien sans [lui] ». L'interjection marque là aussi la supériorité épistémique du producteur par rapport à son interlocuteur : alors que Fouquet pense qu'un simple rapport suffirait à l'affaire, le plaignant conteste son état de connaissance. Pour reprendre les termes de Person :

The producer of the “oh” can implicitly suggest that no new information has been received, but rather that the producer has changed his/her perspective to that of the other speaker, implicitly suggesting that the producer's original perspective was superior and now with the necessary change of perspective the producer can understand why the other speaker was somehow mistaken (Person, 2009 : 90).

Le Balnéonais, en recevant l'offre de Fouquet, ajuste donc son état de savoir au niveau de celui du clerc (*i.e.* un compte-rendu serait suffisant) et, en refusant l'offre, s'oppose à la situation qui ferait du clerc le supérieur épistémique sur ce sujet. L'interjection vient introduire cette réponse marquée et non préférée ainsi que manifester implicitement le positionnement épistémique du locuteur. Cet exemple est d'ailleurs assez ressemblant à celui que l'on peut trouver dans *Timon d'Athènes* (Person, 2009 : 99) où le premier lord fait une offre à Timon qui lui répond alors par une acceptation mais préfacée par « Oh » :

1. Lord. Might we but haue that happinesse my Lord,  
you would once vse our hearts, whereby we might



expresse some part of our zeales, we should thinke our selues for euer perfect.

Timon. *Oh* no doubt my good Friends, but the Gods themselues haue prouided that I shall haue much helpe from you : how had you beene my Friends else. Why haue you that charitable title from thousands ? Did not you chiefly belong to my heart ? I haue told more of you to my selfe, then you can with modestie speake in your owne behalfe. (*Tim.*, 1.2.84-94)

Ici, l'offre d'amitié et de service des Athéniens est acceptée par le misanthrope mais l'interjection ouvrant son tour suggère que, d'une part, leur loyauté était déjà connue de lui et, d'autre part, qu'elle est un cadeau divin :

In this way, Timon not only accepts their offer, but communicates his superiority by implying that he expects their loyal service because of divine destiny. (Person, 2009 : 100)

Dans les deux cas, le producteur de « Oh » se positionne comme épistémiquement supérieur par rapport au tour précédent conçu par l'interlocuteur comme véhiculant une information nouvelle (ou, dans le cas du clerc, devant faire avancer l'action) mais ne prenant pas en compte le savoir préexistant du producteur de l'interjection. « Oh » est alors non seulement un marqueur introducteur d'une seconde partie de paire marquée mais aussi l'indice d'une négociation du savoir entre les deux partenaires de l'échange.

#### 4. Remarques finales

Comme on a déjà pu le dire, il ne s'agissait pas, dans cet article, de faire équivaloir conversation et sources textuelles ; il était plutôt question de pointer quelques ressemblances, et surtout de proposer un modèle d'analyse fondé sur des données non seulement extérieures au corpus mais aussi aux idées préconçues que l'on pouvait se faire sur l'interjection.

On a pu observer que, finalement, les deux types d'occurrences étaient susceptibles de recevoir souvent la même approche, bien que le modèle n'ait pas eu au départ pour but de les étudier et bien qu'elles n'aient pas été destinées à recevoir un tel regard.

Une telle approche, fondée sur des critères conversationnels, se voulait délestée d'une sémantique qui, pour les interjections primaires, ne pouvait que parvenir soit à des généralités peu probantes, soit à des paraphrases rendues futiles par la simple lecture du texte. En refusant de fournir des « sens » formant une taxinomie où l'on rangerait, bon gré mal gré, l'ensemble des occurrences de « Oh » et en partant, au contraire, de phénomènes objectifs (emploi autonome ou en réponse, adressé ou non, apportant de nouvelles connaissances ou non), nous avons cherché à montrer que « Oh » est un morphème au fonctionnement complexe, n'explicitant la plupart du temps *rien* (c'est là

l'échec de la sémantique, marquée par le « unaccountable » de Heritage) et qui permet de déterminer et d'amorcer la suite du tour, sans résoudre en lui-même le « problème » :

Oh-prefaces are specifically unaccountable. Producers of oh-prefaced responses cannot be asked why they prefaced their responses with *oh*. The preface is treated as « just done ». Finally, oh-prefaces are inexplicit in what they point to in prior questions : whether there is a « problem » with the prior inquiry, and the exact nature of that « problem » remains to be formulated by the recipient – or elaborated by the oh-prefaced response producer, or neither. (Heritage, 1998 : 313)

Le fonctionnement de « Oh » ne peut donc s'abstraire à la fois du contexte qui le précède et de la spécification qui la suit. Car la troisième hypothèse d'Heritage (non-spécification de ce qui aurait entraîné la production de l'interjection) n'est pas attestée dans les textes. On ne rencontre pas de « Oh » isolés pour la bonne raison qu'ils seraient alors sous-définis par l'absence de cotexte, ce qui, dans la conversation ordinaire assortie de tous les paramètres extra- et paralinguistiques ne pose aucun problème mais dont l'économie textuelle ne peut s'accommoder.

Cette étude a par conséquent révélé un grand nombre d'usages identiques à ceux de la conversation naturelle, fait à la fois édifiant et banal. Banal parce qu'il semble évident que des fonctionnements « réels » de cet outil linguistique aient dû servir de base à son utilisation écrite. Édifiant à la fois par la conservation, dans la diachronie longue, de ces usages ainsi que du fait des rapprochements précis auxquels ont donné lieu les alliances entre données textuelles et interactionnelles.

Reste tout de même le *certes* de Godefroy, artefact linguistique perdu entre deux âges et n'ayant pas eu le bonheur de se maintenir, à l'exception d'une troublante séquence pour qui connaît encore la langue des médiévaux.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAM, Jean-Michel (1990) : *Eléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*. Liège, Mardaga.
- BERTIN, Annie (2002) : « Définir une interjection : la lexicographie au défi de l'énonciation ». *Linx*, 12, 46-55.
- BIRAUD, Michèle (2009) : *Les interjections du théâtre grec antique : étude sémantique et pragmatique*. Louvain, Peeters.
- CARON-PARGUE, Josiane & Jean CARON (1995) : « La fonction cognitive des interjections ». *Faits de langues*, 6, 111-120.
- CHAROLLES, Michel (1986) : « La gestion des orientations argumentatives dans les textes ». *Pratiques*, 49, 87-99.

- CULPEPER, Jonathan & Merja KYTÖ, (2010) : *Early Modern English Dialogues. Spoken Interaction as Writing*. Cambridge, Cambridge University Press.
- DUCROT, Oswald (1984) : *Le dire et le dit*. Paris, Minuit.
- FAURÉ, Laurent (1997) : « Les interjections à l'oral : quelles valeurs pour les vocalisations? ». *Cahiers de praxématique*, 28, 127-148.
- GOFFMAN, Erving (1981) : *Forms of Talk*. Oxford, Blackwell.
- GRINSHPUN, Yana (2008) : *Ô entre langue(s), discours et graphie*. Paris, Ophrys.
- GUILLOT, Céline (2009) : « Écrit médiéval et traces d'oralité : l'exemple de l'adverbe or(e) », in *La langue en contexte*, Helsinki, Société Néophilologique, 267-281.
- HERITAGE, John (1984) : « A Change-of-state Token and Aspects of its Sequential Placement », in John Heritage, J. Maxwell Atkinson. *Structures of social action : Studies in conversation analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 299-345.
- HERITAGE, John (1998) : « Oh-prefaced responses to inquiry ». *Language in Society*, 27, 291-334.
- HERITAGE, John (2002) : « Oh-prefaced Responses to Assessments : a Method of Modifying Agreement/Disagreement », in Cecilia E. Ford, Barbara A. Fox, Sandra A. Thompson. *The Language of Turn and Sequence*. Oxford, Oxford University Press, 196-224.
- HUTCHBY, Ian (2001) : « Oh, Irony and Sequential Ambiguity in Arguments », *Discourse & Society*, 12, 123-141.
- JAKOBSON, Roman (1963) : *Essais de linguistique générale*. Paris, Minuit.
- JUCKER, Andreas H. (2006) : « Historical Pragmatics », in Jacob L. May. *Concise Encyclopedia of Pragmatics*, Amsterdam, Elsevier.
- KOCKELMAN, Paul (2003) : « The Meanings of Interjections in Q'eqchi' Maya : From Emotive Reaction to Social and Discursive Action ». *Current Anthropology*, 44, 467-490.
- PERSON, Raymond F. (2009) : « Oh in Shakespeare. A Conversation Analytic Approach ». *Journal of historical pragmatics*, 10, 84-107.
- RICHET, Bertrand (2001) : « Quelques données et réflexions sur la traduction des interjections », in Michel Ballard. *Oralité et traduction*, Arras, Artois Presses Université, 79-128.
- RODRÍGUEZ SOMOLINOS, Amalia (1995) : « Certes, voire : l'évolution sémantique de deux marqueurs assertifs de l'ancien français ». *Linx*, 32, 51-76.
- SACKS, Harvey; Emmanuel SCHEGLOFF & Gail JEFFERSON (1974) : « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation », *Language*, 50-4, 696-735.
- SEYFARTH, Robert M. & Dorothy L. CHENEY (1992) : « Meaning and Mind in Monkeys ». *Scientific American*, 267, 122-129.
- WHARTON, Tim (2003) : « Interjections, language, and the "showing/saying" continuum ». *Pragmatics & Cognition*, 11, p. 39-91.
- WIERZBICKA, Anna (1996) : *Semantics : Primes and universals*. Oxford, Oxford University Press.

WIERZBICKA, Anna (2003) : *Cross-cultural pragmatics*. Berlin, de Gruyter.

#### **SOURCES**

*Recueil de farces (1450-1550)*, éd. André Tissier, Genève, Droz, 1986.

*Le Recueil de Florence : 53 farces imprimées à Paris vers 1515*, éd. Jelle Koopmans, Orléans, Paradigme, 2011.

*Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*, éd. Omer Jodogne, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1965-1982.

*Confessions et jugements de criminels au Parlement de Paris (1319-1350)*, éd. Monique Langlois & Yvonne Lanhers, Paris, Imprimerie Nationale, 1971.

DES PERIERS, Bonaventure : *Nouvelles récréations et joyeux devis*, éd. Krystyna Kasprzyk, Paris, STFM, 1997.

DU FAIL, Noël : *Propos rustiques*, éd. Gabriel-André Pérouse & Roger Dubuis, Genève, Droz, 1994.

LA VIGNE, Andrieu de : *Le Mystere de saint Martin*, éd. André Duplat, Genève, Droz, 1979.